



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090694

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/05/2025 11H42 C:025341 I:29659

V/Email reçu le Lundi 26/05/2025 a 11H42

IMMEUBLE : SOLYDEC/ASPIRTEC
3, RUE MAURICE AUDIBERT
69800 ST PRIEST

ASPIRTEC Rhône Alpes

**3 RUE AUDIBERT
69800 SAINT PRIEST**

Vaulx en Velin, le 15 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : PORTAIL

MOTIF : PORTE DU HANGAR ATELIER RESTEE BLOQUEE EN HAUT -
NOUS AVONS BESOIN QU'ELLE SOIT FERMÉE POUR CE SOIR.

Donneur d'ordre : M. P. LADHOUÉ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur porte(s) automatique(s) de garages

LE 26/05/2025 A 13H45 :

LA PORTE DU HANGAR EST BLOQUEE EN POSITION HAUTE ET LES STOP CHUTES
SONT ENCLANCHES

- MISE EN SECURITE DU BOITIER DE COMMANDE DE LA PORTE

ECLAIRAGE COTE PORTE DU HANGAR :

ANOMALIE DES 2 DETECTEURS SITUES SOUS LES ECLAIRAGES QUI NE FONCTIONNENT
PLUS

ECLAIRAGE COTE SORTIE DE SECOURS :

LE DETECTEUR ET LE LUMINAIRE SONT HORS-SERVICES

LE 26/05/2025 A 16H15 :

INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS

MISE EN PLACE DU MATERIEL

- DEBLOCAGE DE LA PORTE SECTIONNELLE DU HANGAR

- SECURISATION DU SITE

- FERMETURE MANUELLE PORTE

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090694

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire
2,50	H.Ouvrier Electricien le 26/05	1	73,82	184,55
3,25	H.Ouvrier Qualifié le 26/05	2	73,82	239,91
2,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	2	36,91	73,82
3,25	H(s)2ème personnel	3	62,01	201,53
2,00	Sup.H.50%-Ouv.Spéc. +17h/20h-Sa 7h/12h	3	31,01	62,02
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule Ouv./Fermeture	3		Pour mémoire
TOTAL H.T.				761,83
T.V.A. a 20,00%				152,36
TOTAL T.T.C.En EURO				914,19

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.